

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 14 mars 2023

Lavage automobile : Mobilians appelle les pouvoirs publics à l'instauration d'un véritable Plan coordonné et progressif avec le secteur, déjà fortement engagé dans une stratégie de long terme en faveur de la gestion de l'eau

Mobilians, organisation patronale des services de l'automobile, représentant notamment les centres de lavage et les stations-service (au total, 12 000 points de lavage automobile sur le territoire français), lance un appel à l'Etat pour demander une approche plus nuancée et plus juste en matière de restrictions d'activités des centres de lavage automobile pendant les périodes de tension hydrique. Mobilians demande également la mise en place d'un fonds de compensation pour les pertes générées par les fermetures administratives des centres de lavage.

Privilégier une stratégie de long terme en matière de gestion de l'eau, en coordination avec le secteur, plutôt que des restrictions soudaines

Dans le contexte actuel du changement climatique, les sécheresses et les pénuries d'eau risquent d'être de plus en plus fréquentes. En réponse, les autorités préfectorales peuvent imposer des restrictions sur certaines activités utilisatrices d'eau, telles que les stations de lavage automobile. Ces restrictions peuvent inclure des fermetures administratives temporaires, des réductions de l'utilisation de l'eau, ou des limitations d'horaires d'ouverture.

Mobilians partage son inquiétude sur la situation hydrique et soutient les mesures qui permettent d'économiser l'eau et de préserver les ressources naturelles. C'est justement pour cette raison qu'elle soutient la filière du lavage qui remplit la fonction indispensable de dépollution du parc automobile, préservant les ressources tout en n'utilisant que 0,2% de la consommation totale d'eau potable. Fragiliser cette filière a des conséquences environnementales négatives, sans véritable bénéfice sur la consommation d'eau, mais également sociales et économiques en affectant les entreprises du secteur ainsi que celles qui en dépendent, tel les fabricants et fournisseurs de matériel, les fournisseurs de consommables, les sociétés de maintenances qui enregistrent toutes des baisses d'activité et s'inquiètent pour leurs emplois et leur avenir. Les centres de lavage sont pour la plupart des PME, qui ont des coûts fixes importants et des marges de manœuvre limitées. Également, pour les stations-service traditionnelles ayant une activité de lavage, la distribution de carburant étant peu rémunératrice pour les indépendants de stations-



service, une grande partie de la profession doit sa survie économique à la diversification dont le lavage automobile (près de 40% du CA pour certains). Aussi, les fermetures de site entraînent une fragilisation économique des indépendants et mettent en péril le maillage territorial.

En outre, les restrictions soudaines entraînent de l'incompréhension chez les automobilistes, les poussant à effectuer des lavages à domicile – hors de tout cadre réglementaire – chez eux ou dans la rue, empêchant de fait le traitement des boues polluées résultantes de ces lavages (ce sont plus de 48 000 tonnes de boues polluées qui sont récoltées et traitées chaque année dans les centres de lavage).

Par ailleurs, un lavage à domicile consommant deux à cinq fois plus d'eau qu'un lavage en centre professionnel (60 à 160 litres consommés selon le véhicule et le type de programme choisi par l'automobiliste, contre 300 litres en moyenne dans le cas d'un lavage sauvage), la situation hydrique se retrouve paradoxalement aggravée.

Un secteur engagé en faveur de mesures de gestion de l'eau strictes

Face à cette situation, Mobilians demande que les autorités prennent en compte les spécificités des centres de lavage automobile et mettent en place des mesures de restriction plus progressives. Les stations de lavage pourraient être autorisées à continuer leur activité à condition d'adopter des mesures de gestion de l'eau plus économes, telles que la mise hors d'usage des programmes les plus consommateurs d'eau ou l'utilisation de systèmes de recyclage de l'eau.

Mobilians demande également la création d'un fonds de compensation pour les pertes subies par les centres de lavage automobile en raison des fermetures administratives. Alors que certaines autres activités économiques fortement consommatrices d'eau bénéficient de dérogations leur permettant de maintenir leur activité. Ce fonds s'inscrirait dans une logique de solidarité et permettrait de ne pas freiner l'installation de systèmes de recyclage dans les centres de lavage, faute de ressources financières.

Enfin, Mobilians appelle de ses vœux la création d'un label « Consommation d'eau maîtrisée » permettant l'information des automobilistes sur les performances en matière de consommation d'eau et de dépollution des installations professionnelles, afin de créer une émulation positive et vertueuse au sein du métier.

"Les stations de lavage automobile sont des acteurs économiques importants, qui contribuent à l'entretien et à la dépollution des véhicules en France. Nous comprenons la nécessité de prendre des mesures pour réduire la consommation d'eau pendant les périodes de tension hydrique, mais nous demandons une approche plus nuancée et plus juste qui tienne compte des spécificités et de la fonction de dépollution de notre secteur d'activité", a déclaré Jean-Luc Cottet, Président du métier du lavage, au sein de Mobilians.

Mobilians appelle les autorités locales et nationales à prendre en compte ces demandes lors de l'élaboration de politiques de gestion de l'eau et à travailler en collaboration avec les acteurs du secteur pour trouver des solutions durables et efficaces, préservant l'eau et la filière du lavage automobile professionnel.



À propos de MOBILIANS

MOBILIANS est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 160 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANS défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.